

COMMUNE DE PEYNIER
CAHIER DES CHARGES POUR APPEL A PROJET
REHABILITATION DE LA MAISON DES JEUNES

1. PREAMBULE :

La commune de Peynier lance un appel à opérateur pour la vente d'un bien cadastré AB61 & AB78.

Il s'agit d'un immeuble de 4 niveaux (R+3) situé au 15 avenue Saint Eloi, formant l'angle avec l'avenue de la Libération.

L'immeuble se compose :

- de locaux associatifs au R.d.C. et au 1^{er} étage
- d'un logement au 2^{ème} et 3^{ème} étages

Les surfaces utiles sont les suivantes (escaliers inclus) :

• R.d.C. :	86 m ² environ
• 1 ^{er} étage :	65 m ² + terrasses de 20 m ²
• 2 ^{ème} étage :	65 m ²
• 3 ^{ème} étage :	65 m ²
TOTAL	280 m²

L'immeuble dispose d'un accès arrière donnant sur un local chaufferie au R.d.C. et un local de rangement au R+1

• R.d.C. :	25 m ²
• 1 ^{er} étage :	13,50 m ²

2. OBJECTIFS :

La commune, dans le cadre du futur aménagement du château, déplacera les services associatifs.

La volonté exprimée est que le projet de réhabilitation s'inscrive dans le réaménagement de la future place d'honneur (dalle au-dessus du parking) et de l'immeuble futur, abritant la médiathèque.

Le projet présenté par les candidats devra prendre en compte cette volonté, notamment par l'aménagement spécifique du R.d.C.

3. LES CRITERES :

Les critères de choix de la commune sont :

- (a) Le prix proposé ainsi que l'appréciation des conditions suspensives (il est à noter que le prix ne pourra aucun cas être inférieur à l'estimation faite par le service des domaines à la date de la signature de la vente)
- (b) La qualité et la viabilité démontrée du projet proposé

La libération de l'immeuble ne sera effectuée qu'en 2023 après le transfert des activités associatives.